

Aviva RP Sécurité Retraite

Support en euros au sein du contrat Afer Retraite Individuelle

Reporting au 31 décembre 2021

Aviva France,
partenaire de l'Afer,
devient

abeille
ASSURANCES

Les caractéristiques

Aviva RP Sécurité Retraite est un support en euros faisant l'objet d'un cantonnement des actifs sous-jacents. Ces actifs sont sélectionnés pour assurer la sécurité et la rentabilité à long terme de l'épargne. Ce support offre à l'épargnant une garantie⁽¹⁾ sur les sommes nettes investies.

Année de création : 2019

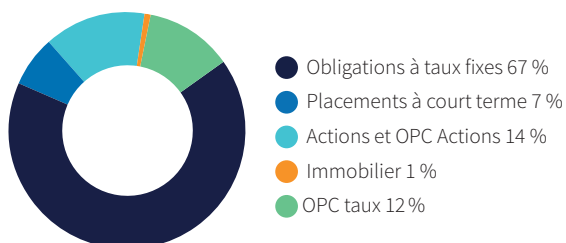
Encours du support : 333 M€

⁽¹⁾ Hors prélèvements sociaux et fiscaux dus selon la législation en vigueur.

Allocations d'actifs

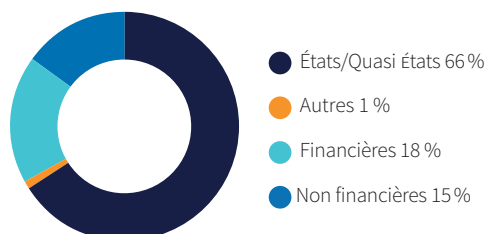
D'orientation prudente, la gestion des actifs sous-jacents au support Aviva RP Sécurité Retraite est orientée à 67 % en produits obligataires, le reste étant investi, en actions pour 14 %, en OPC taux pour 12 %, en immobilier pour 1 % et en monétaire pour 7 % de l'actif.

Allocation d'actifs au 31/12/2021



Source : Direction des Investissements d'Aviva

Zoom sur la part obligataire⁽²⁾ par secteur



⁽²⁾ La part obligataire correspond aux obligations à taux fixes, aux obligations à taux variables et aux obligations indexées inflation.

Les performances

Taux de rendement net servi sur le support⁽³⁾

	au 31/12/2020	au 31/12/2021
Aviva RP Sécurité Retraite	1,25%	1,15%

⁽³⁾ Taux nets des frais de gestion annuels maximums de 1 % prévus sur le support Aviva RP Sécurité Retraite pour le contrat Afer Retraite Individuelle, bruts des prélèvements sociaux et fiscaux dus selon la législation en vigueur.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Conjoncture et politique d'investissement

Analyse macroéconomique de l'année 2020

2021 restera comme l'année d'une reprise inédite qui a permis aux actions de réaliser une très belle performance des deux côtés de l'Atlantique. Avec le soutien massif et sans précédent des Etats et des Banques centrales pour limiter l'impact de la crise sanitaire de Covid-19 et sa série de restrictions, le pire en termes économique a été évité, permettant de préserver autant que possible les équilibres financiers des ménages et des entreprises. La réouverture des économies s'est traduite par un fort rebond de l'activité accompagné d'un niveau de demande « en attente » inédit que l'offre n'a pu satisfaire, en raison des retards de livraisons, des fermetures des entreprises, des pénuries de stocks et de main d'œuvre. Ce déséquilibre a contribué à créer les conditions parfaites pour déclencher une poussée inflationniste mondiale, qui a pesé sur les performances des marchés obligataires. Les Banques centrales, qui ont initialement qualifié cette inflation de transitoire, ont commencé en fin d'année à normaliser leurs politiques monétaires (réduction des achats d'actifs, notamment aux Etats-Unis).

Entre le vigoureux rebond des actions et la consolidation des marchés obligataires des Etats, le marché du crédit a offert un profil contrasté avec une performance négative des obligations d'entreprises les mieux notées, qui a souffert de

la hausse des taux et le marché des obligations d'entreprises « Haut Rendement » qui a mieux résisté bénéficiant de taux de défaut toujours très bas.

Les investissements sur les marchés immobiliers européens ont repris en 2021 après une baisse liée aux confinements de 2020. Le marché de l'investissement immobilier a été porté notamment par la reprise économique en cours en Europe et reste marqué par les grandes tendances que nous avons vues se développer depuis l'apparition de la Covid-19, en particulier la hausse du télétravail et l'essor toujours plus important du e-commerce. Ainsi, les actifs de logistique ont été particulièrement recherchés, de même que les bureaux de qualité bien positionnés, tandis que le commerce souffre de taux de vacance historiquement élevés. Enfin, l'analyse ESG (Environnemental Social Gouvernance) continue à se généraliser globalement chez les investisseurs et se reflète d'autant plus dans la valorisation des meilleurs actifs, plus recherchés et rares.

** Les obligations spéculatives à « Haut rendement », ont une note de crédit (de BB+ à D selon Standard & Poor's et Fitch) plus faible que les obligations des entreprises les mieux notées (notées de AAA à BBB- selon Standard & Poor's et Fitch) en raison de la santé financière plus fragile de leurs émetteurs selon les analyses des agences de notation. Elles sont donc considérées comme plus risquées par les agences de notation et offrent en contrepartie des rendements plus élevés.*

Commentaire de gestion

Le support en euros du contrat Afer Retraite Individuelle est une nouveauté 2020. Entre 2020 et 2021, les encours de ce portefeuille ont significativement augmenté. L'équipe de gestion s'est donc attachée à respecter l'allocation stratégique tout au long de l'année afin de délivrer un portefeuille robuste et résilient.

L'allocation d'actifs allie une part importante d'obligations à taux fixe avec des fonds obligataires et des actions de telle sorte à être la plus résiliente possible à d'éventuels chocs de marché mais également créatrice de valeurs sur le long terme pour nos clients. Il est à noter l'importante place laissée à l'investissement responsable dans cette allocation. Cela se traduit notamment par une gestion labellisée ISR.

Côté obligations gouvernementales, nous essayons de mixer obligations standard et solutions obligataire innovantes. Ces solutions innovantes permettent d'obtenir un surcroît de rendement de l'ordre de 0,40 % pour un risque de duration et de signature équivalent. Nous avons investi la majorité de cette poche en obligations de très bonne qualité (France, Finlande, Autriche et Japon notamment). Cette poche représente environ 46 % du total.

Nous avons construit un portefeuille d'obligations d'entreprise en privilégiant la qualité et la liquidité des émetteurs pour

un total d'environ 22 % du fonds. Nos choix se sont portés sur des obligations relativement longues, avec des maturités comprises entre 9 et 12 ans. Cela permet d'embarquer un surcroît de rémunération attractif pour le client final par rapport à des obligations gouvernementales.

En termes de positionnement sur les fonds obligataires, nous avons construit une allocation diversifiée alliant fonds de dette à haut rendement, obligations convertibles, dette des pays émergents et dette « investment grade » européenne. Au total, cette poche de fonds obligataire pèse environ 12 % du total. Nous avons intégré les critères d'Investissement Socialement Responsable dans la sélection de ces fonds en lien avec notre label ISR. A noter que cette poche a eu tendance à diminuer en 2021.

Enfin, la construction de l'allocation « actions » a, là aussi, fait la part belle à la diversification avec des expositions japonaises, américaines, européennes et aux pays émergents. Cette poche a été largement renforcée en 2021 en passant d'environ 5 % à 14 % désormais. Cette diversification géographique devrait permettre d'atténuer les chocs de marchés lorsqu'ils se présenteront.

Enfin, dans un contexte de forte croissance des encours, la poche monétaire est restée autour de 5 %.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ses analyses et ses conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Retraite Professionnelle ne saurait être engagée du fait des informations contenues dans ce document et notamment par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Document non contractuel à caractère publicitaire, achevé de rédiger le 11 février 2022.

Afer : Association Française d'Epargne et de Retraite – association régie par la loi du 1er juillet 1901 – 36 rue de Châteaudun – 75009 Paris.

GIE Afer : Groupement d'Intérêt Economique régi par les articles L.251-1 à L.251-23 du Code de commerce – 325 590 925 RCS Paris constitué entre l'Association Afer et les sociétés d'assurance Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et le Fonds de Retraite Supplémentaire Abeille Retraite Professionnelle – 36 rue de Châteaudun – 75441 Paris Cedex 09.

Abeille Retraite Professionnelle : Société Anonyme au capital de 305821 820 euros- Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances- Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 833 105 067 RCS Nanterre